



Étiquetage énergétique des équipements solaires

Une nouvelle formation en ligne pour aider les installateurs solaires à respecter la réglementation et à mieux prescrire

Paris, le 21 février 2017 – L'association Qualit'EnR, spécialisée dans la qualité d'installation dans les énergies renouvelables propose sa première formation en ligne sur l'étiquetage énergétique des équipements de production d'eau chaude et/ou de chauffage solaires, afin d'aider les professionnels à mieux prescrire et à respecter la directive européenne 2010/30/UE sur l'étiquetage énergétique. Ce module SPOC (*Small Private Online Course*) est une première européenne, réalisé dans le cadre du projet LabelPackA+.

Le contexte

Depuis septembre 2015, en application de la directive européenne 2010/30/UE, l'étiquetage énergétique est obligatoire pour la plupart des appareils de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire d'une puissance inférieure à 70 kW. Cet étiquetage énergétique vise à aider les consommateurs à mieux choisir leur équipement, avec des informations fiables et comparables sur la performance et la consommation des systèmes. Le solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire et/ou de chauffage, fait partie des meilleures solutions dans l'échelle d'efficacité énergétique (de A+ à A+++). Les solutions solaires thermiques sont parmi les meilleurs systèmes pour améliorer le confort du consommateur et réduire les émissions de CO₂. Il est donc essentiel que les installateurs apprennent à maîtriser l'étiquetage énergétique pour mieux prescrire.



Enerplan, syndicat des professionnels de l'énergie solaire est le coordonateur français du projet européen LabelPackA+ avec Qualit'EnR et Uniclimate (syndicat des industries thermiques, aéronautiques et frigorifiques) qui vise la bonne application pour le solaire thermique de la directive européenne 2010/30/UE sur l'étiquetage énergétique.

Un format innovant : apprendre en ligne

Pour les entreprises du génie climatique, cette réglementation se traduit par une obligation d'affichage des performances énergétiques des équipements sur les documents techniques et commerciaux. Les étiquettes sont généralement fournies par les fabricants, mais certains produits comme les kits solaire thermique assemblés nécessitent un étiquetage sur-mesure qui revient à leur concepteur.

Aussi, dans le cadre du projet européen LabelPackA+, Qualit'EnR a développé avec ENERPLAN et UNICLIMA une nouvelle formation interactive pour les installateurs de systèmes solaires. Cette formation vidéo en ligne présente de manière simple et pragmatique la réglementation relative à l'étiquetage énergétique et la manière dont les entreprises doivent s'y adapter. C'est la première formation de ce type en Europe.



Pour les professionnels du Bâtiment, il est parfois difficile de trouver du temps pour se former afin d'approfondir des aspects techniques dans leur domaine d'activité. Partant de ce constat, Qualit'EnR, développe une alternative aux formations classiques en présentiel, avec le développement de formations en ligne sous la forme de SPOC (*Small Private Online Course*), plus sélectif que le célèbre MOOC (*Massive Open Online Course*) ouvert à tous. Le format SPOC est réservé à la profession. Il suffit d'avoir une connexion internet pour suivre cette formation à son rythme et selon ses disponibilités. Une fois réussi, ce module de formation complémentaire fait l'objet d'un diplôme remis au professionnel.

La première session sera lancée le 8 mars 2017, à l'occasion du Salon BePOSITIVE. Elle sera ouverte aux entreprises d'installation qualifiées par Qualit'EnR, ainsi qu'aux EIE/PRIS et aux acteurs de la formation engagés avec l'association.

La formation en ligne sur l'étiquetage énergétique des équipements solaires, est la première d'une offre de formations appelée à se développer. Après ce SPOC dédié à l'étiquetage énergétique, Qualit'EnR lancera bientôt une nouvelle formation dédiée à l'autoconsommation photovoltaïque.

Contacts Presse

Qualit'EnR - Marie Goislard : 01 55 74 52 33 / marieg@rumeurpublique.fr

Enerplan - Martine Lauseure : 06 15 02 82 60 / martine@lauseure.com

Uniclimate – Virginie Laruelle : 01 39 24 29 00 / presse@factomedia.fr

A propos de Qualit'EnR :

Qualit'EnR est depuis 2006 le spécialiste de la qualification des entreprises dans le domaine des énergies renouvelables. Fédérant les installateurs, industriels, institutionnels, énergéticiens, banques ou assurances, l'association à but non lucratif a pour objectif de permettre à chaque particulier de trouver près de chez lui un professionnel compétent pour le conseiller et installer un système énergies renouvelables. Pour cela, Qualit'EnR gère des signes de qualité qui bénéficient tous de la mention RGE : Qualisol pour le solaire thermique, QualiPV pour le solaire photovoltaïque, Qualibois pour le bois énergie, QualiPAC pour les pompes à chaleur, Qualiforage pour le forage géothermique et Chauffage + pour les chaudières à condensation et micro-cogénération. Ces dispositifs ont permis de délivrer plus de 15 000 qualifications en 2015.

www.qualit-enr.org

A propos d'Enerplan :

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...). Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire. Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.



www.enerplan.asso.fr

Le projet Labelpack A+

Lancé en 2015, le projet Labelpack A+ est un projet financé par le programme Horizon 2020 de l'Union Européenne (grant agreement No 649905). La France, et 5 autres pays partenaires, sont coordonnés par l'ESTIF (European Solar Thermal Industry Federation), afin de promouvoir un étiquetage énergétique uniforme des produits solaire thermique dans le cadre de l'application de la directive 2010/30/UE.

www.label-pack-a-plus.eu/france/

A propos d'Uniclimate :

Le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques accompagne les entreprises et les représente auprès des instances françaises, européennes et internationales dans les travaux réglementaires et normatifs, les fait bénéficier de son expertise et de son réseau. Uniclimate représente les secteurs d'activité suivants : chaudières et brûleurs gaz-fioul ; radiateurs à eau chaude ; énergies renouvelables, solaire thermique et chaudières biomasse ; pompes à chaleur ; froid, climatisation ; ventilation et traitement d'air des bâtiments ; filtration, dépoussiérage, assainissement des atmosphères de travail... pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels. A chaque secteur d'activité représenté correspond, au sein du syndicat, un comité stratégique dédié, présidé par un industriel, qui définit les axes d'actions. Des groupes de travail mènent les travaux nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations. Ils réunissent, dans chaque domaine, les meilleurs experts des entreprises adhérentes.

www.uniclimate.fr